

Pétitions

M. Shields: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais que vous m'éclairiez, car je ne suis pas aussi bien courant du Règlement et de l'étiquette de la Chambre que le sont ceux qui y siègent depuis des années. Je vous demande votre opinion, et peut-être votre conseil, sur une chose qui s'est produite lorsque j'ai pris la parole. Pendant que je lisais une pétition, le député du Yukon (M. Nielsen) a déclaré: «J'aperçois un étranger». Je pense, monsieur le Président, qu'il faisait allusion à moi, parce que je rentre tout juste d'un voyage.

M. le vice-président: Avec tout le respect que je dois au député, je suis certain que le député du Yukon (M. Nielsen) revient à une vieille formule de la Chambre et la présidence l'a remarqué et a regardé un peu partout. Je suis sûr qu'une telle formule n'est jamais utilisée pour désigner un député dûment élu.

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition signée par des citoyens canadiens de Campbell River, Surrey, West Vancouver, North Vancouver et Vancouver même. Elle est adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens; qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Cette pétition est datée du 27 octobre 1983.

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, j'ai une pétition d'habitants de Colombie-Britannique, citoyens du Dominion du Canada, qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre des communes saura y porter remède. Les soussignés estiment, monsieur le Président, que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens et que le seul moyen d'y remédier consiste à déclencher immédiatement des élections générales. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom de citoyens honorables et pondérés des villes de West Vancouver, North Vancouver et Surrey et de nombreux citoyens de la bonne ville de Valleyview, en Alberta. A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée: les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir

de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens; qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HOVDEBO—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, cela intéressera sûrement la Chambre de savoir que des agriculteurs ont occupé les bureaux du ministère des Transports à Winnipeg, Edmonton et Regina cet après-midi. A l'honorable Chambre des communes...

M. le vice-président: Soit dit en toute déférence, le député doit limiter ses remarques strictement à la présentation de sa pétition.

M. Hovdebo: A l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée: les soussignés, citoyens de la province de Saskatchewan, qui se prévalent aujourd'hui de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, déclarent humblement que le tarif du Corbeau représente un avantage important pour l'ouest du Canada et l'un des premiers stimulants offerts aux colons; changer le tarif du Corbeau va diminuer le revenu des agriculteurs, contribuer au démembrement des municipalités situées le long des voies secondaires et accroître les coûts du camionnage et du transport routier; en outre, trois commissions royales d'enquête ont recommandé le maintien de ce tarif. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir à tout jamais le tarif du Corbeau que garantit actuellement la loi. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. SHIELDS—LES RÉPERCUSSIONS D'UNE MESURE LÉGISLATIVE SUR LES MINEURS DES GISEMENTS AURIFÈRES DU YUKON

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, j'ai une pétition que l'on a fait circuler dans la capitale mondiale de l'exploitation des gisements aurifères, Dawson City, où les activités minières les plus importantes du pays se sont déroulées. Étant donné la menace de destruction qui pèse sur ce secteur, on a fait circuler des pétitions à Dawson City et je voudrais faire consigner au compte rendu les requêtes des pétitionnaires. Dans la lettre, il était dit que le Comité pour la survie des mineurs de placers du Yukon cherche à obtenir l'appui des autres habitants du Nord dans sa lutte pour surmonter les modifications injustes apportées aux lois et règlements proposés par les ministères fédéraux et qui aboutiront à l'anéantissement de ce secteur. Puis la lettre se termine par la phrase suivante: «Si vous pensez pouvoir nous aider, veuillez inscrire votre adresse et votre numéro de téléphone.» La pétition a circulé à Dawson City.